

TERRITOIRE

La diversité des quartiers du GrandAngoulême

Les quartiers du GrandAngoulême sont très divers. Leur répartition suit un modèle concentrique. Dans un large centre-ville, les niveaux de revenus sont très hétérogènes. Des retraités parfois modestes vivent dans des petites maisons à proximité des quartiers du centre-ville et en difficulté. Les quartiers qui concentrent la précarité se situent à Angoulême, Soyaux, La Couronne mais aussi à Ruelle-sur-Touvre, Saint-Michel ou Nersac. Certains espaces se distinguent par leur mixité sociale, en particulier à L'Isle-d'Espagnac et à Gond-Pontouvre. En périphérie, des familles et des couples de retraités privilégient l'habitat pavillonnaire.

En 2011, 105 800 habitants résident dans les 16 communes de la Communauté d'Agglomération du GrandAngoulême. L'activité industrielle historique du territoire y a laissé sa marque : elle représentait 37 % des emplois en 1975 et encore 17 % en 2010. Accompagnant la désindustrialisation, la précarité des ménages y est plus prononcée qu'au niveau national. En 2010, un quart de la population gagne moins de 11 500 €⁽¹⁾

par an dans le GrandAngoulême contre 12 200 € en province. Ce seuil, appelé premier quartile, est semblable à celui d'autres communautés d'agglomération au passé industriel, comme celles du Grand Tarbes ou de Valence Agglo - Sud Rhône-Alpes. Les communes d'Angoulême et de Soyaux sont les plus concernées par la pauvreté. À Angoulême, un quart de la population gagne moins de 9 000 € et, à Soyaux, seulement 6 200 €.

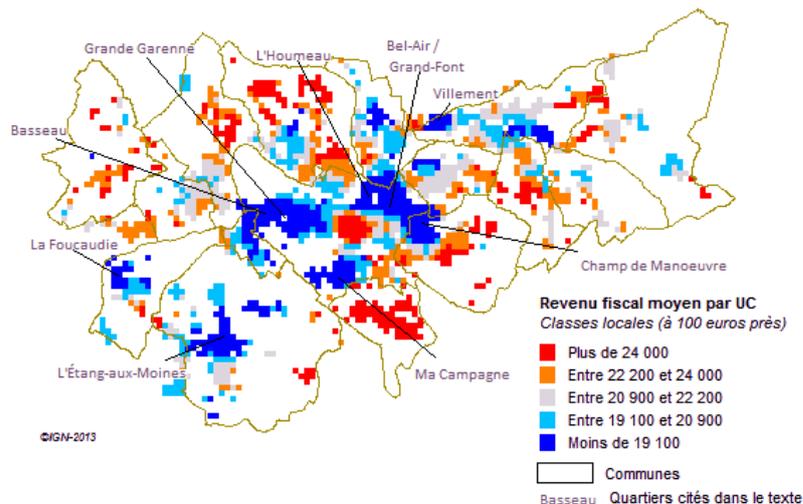


© crédit photo : GrandAngoulême

(1) Dans un souci de lisibilité, dans ce document, le terme de revenu désigne le revenu fiscal par unité de consommation (cf. définitions).

Néanmoins, les revenus d'une part de la population du GrandAngoulême sont élevés, y compris dans les deux principales communes de Soyaux et d'Angoulême. Ainsi, dans l'agglomération, un habitant sur dix gagne plus de 34 200 € par an avant impôts et prestations sociales. Les revenus élevés sont particulièrement nombreux dans la commune de Puymoyen. Les communes d'Angoulême et Soyaux combinent hauts et très bas revenus. La disparité des revenus y est donc plus forte. Ce constat habituel pour la commune située au centre d'une agglomération, est particulièrement marqué à Angoulême. En revanche, c'est inhabituel pour une commune moins peuplée comme Soyaux. Une cartographie des revenus observés à un niveau fin au sein de l'agglomération illustre clairement cette forte disparité dans les deux communes les plus peuplées. Cette représentation carroyée (cf. méthodologie) met en évidence des quartiers globalement aisés dans les communes de Soyaux et d'Angoulême et d'autres quartiers aux revenus bien plus faibles (illustration 1).

De fortes disparités de revenus à Angoulême et Soyaux (illustration 1)



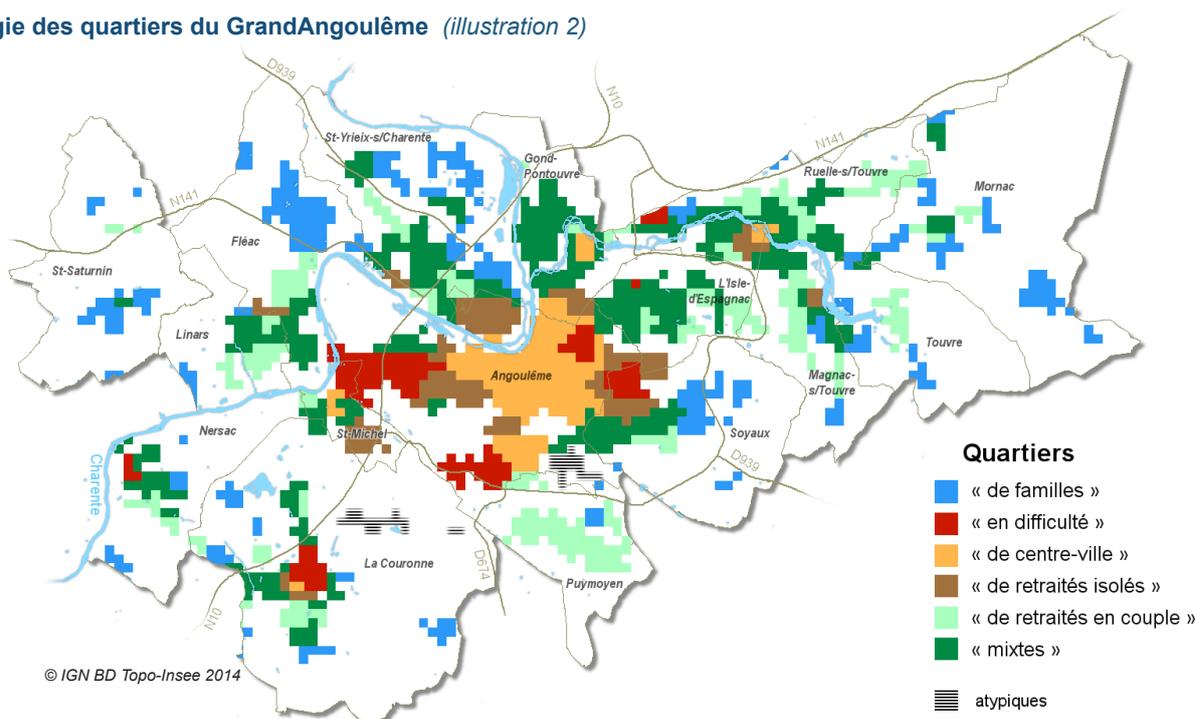
Sources : Insee et DGFIP, RFL 2010

Note de lecture : Les carreaux sont répartis en cinq classes, chacune contenant le même nombre de carreaux. Dans le GrandAngoulême, 20 % des carreaux (en bleu foncé) ont un revenu moyen par unité de consommation inférieur à 19 100 €. À l'inverse, 20 % des carreaux ont un revenu moyen par unité de consommation supérieur à 24 000 €.

L'approche par les revenus appréhende bien la précarité. En effet, dans le GrandAngoulême comme ailleurs, les bas revenus résument souvent d'autres difficultés sociales : familles monoparentales, éloignement du marché de l'emploi, isolement des personnes âgées, jeunes déscolarisés... La mobilisation d'autres indicateurs, tels que l'âge, le type de ménage ou l'activité exercée,

permet de compléter cette première approche. Ainsi une typologie des quartiers dessine des espaces spécifiques au sein de l'agglomération. Cette approche statistique s'affranchit des contours des quartiers prioritaires de la politique de la ville (encadré : aller au-delà des quartiers prioritaires). Elle révèle six grands types de quartiers au sein du GrandAngoulême (illustration 2).

La typologie des quartiers du GrandAngoulême (illustration 2)



Sources : RP 2009, RFL 2010, CAF 2011, travail spécifique Insee.

Note de lecture : Cette carte est une version simplifiée de la typologie détaillée dans le dossier d'étude.

Les caractéristiques des quartiers-types du GrandAngoulême (illustration 3)

Type de quartier	Densité (hab/km ²)	Répartition de la population par type ⁽¹⁾ de ménage (en %)				Popu- lation retraitée (en %)	Popu- lation CAF dépendante (en %)	Caractéristiques des revenus
		couple avec enfant(s)	couple sans enfant(s)	famille mono- parentale	per- sonne seule			
Quartiers "de centre-ville" : populations fragiles et jeunes adultes	Très élevée	28	21	16	35	19	30	Très hétérogènes
Quartiers "en difficulté" : populations vulnérables et revenus très faibles	Très élevée	38	17	23	23	19	44	Très faibles
Quartiers "de retraités isolés" : populations fragiles et retraités âgés seuls	Élevée	38	28	10	25	29	23	Faibles à moyens
Quartiers "de retraités en couple" : couples de retraités	Faible	38	46	5	11	37	0	Moyens à très élevés
Quartiers "mixtes" : mixité sociale et de revenus	Moyenne à faible	44	33	10	13	28	2	Peu de revenus extrêmes
Quartiers "de familles" : couples en emploi, avec ou sans enfant(s)	Faible	60	26	6	7	17	1	Moyens à très élevés
Ensemble⁽²⁾	-	40	27	13	21	24	21	-

Sources : RP 2009, RFL 2010, CAF 2011, traitement spécifique Insee

Note de lecture : Une personne est dite «dépendante des prestations CAF» si plus de 50 % des revenus du ménage auquel elle appartient sont constitués par des allocations CAF. On calcule cette part parmi l'ensemble des bénéficiaires CAF dont les revenus sont connus. Les pourcentages fournis dans ce tableau correspondent à la typologie détaillée dans le dossier d'étude.

(1) Sont exclus les ménages de plusieurs personnes sans lien familial.

(2) Sur l'ensemble des carreaux de la typologie, 24 % de la population est retraitée. Pour des raisons de secret statistique, certains carreaux peu denses ont été supprimés. Les résultats ne tiennent donc pas compte de ces derniers carreaux.

Des difficultés sociales au-delà des communes d'Angoulême et de Soyaux

Les quartiers «en difficulté» (illustration 2) se caractérisent par des revenus très faibles et une surreprésentation de personnes vulnérables (cf. définitions). Les personnes dépendantes des aides sociales, les familles monoparentales, les familles nombreuses, les chômeurs, les jeunes déscolarisés et sans emploi, les personnes seules, les locataires en logements sociaux y sont très présents. Ces populations ont un risque plus élevé d'être ou de devenir pauvres. Dans le GrandAngoulême, cinq de ces quartiers sont situés à Angoulême et Soyaux. Cependant, des quartiers «en difficulté», certes moins peuplés, sont également présents dans d'autres communes de l'agglomération, par exemple L'Étang-aux-Moines à La Couronne. La gestion des difficultés sociales ne se limite pas aux deux principales communes.

Dans les quartiers «en difficulté», la précarité est marquée : de nombreuses personnes dépendent des allocations de la CAF (illustration 3). Plus de la moitié des ménages sont en dessous du seuil de bas revenus (cf. définitions) dans les quartiers de Basseau, de Grande Garenne, de Bel-Air / Grand-Font à Angoulême, de Champ de Manœuvre à Soyaux, de Villement à Ruelle-sur-Touvre ainsi qu'au cœur de Ma Campagne à Angoulême.

En lien avec la question sociale, l'insertion dans le marché de l'emploi est cruciale pour les habitants des quartiers «en difficulté». Bien que ces quartiers soient proches des principaux pôles d'emploi de l'agglomération, le chômage y est deux fois plus élevé que dans le reste du GrandAngoulême. De plus, la part d'actifs (personnes en emploi ou chômeurs) de 15 à 64 ans est faible. Les difficultés sur le marché de l'emploi concernent davantage les jeunes. 29 % des personnes entre 15 et 24 ans sont déscolarisées et sans emploi dans les quartiers «en difficulté» contre 18 % en moyenne dans le GrandAngoulême. Enfin, les

actifs y sont moins diplômés que dans le reste de l'agglomération : 13 % des actifs n'ont aucun diplôme contre 9 % en moyenne dans l'agglomération. La formation continue et les dispositifs de reconversion ou d'insertion professionnelles revêtent donc une importance particulière dans ces espaces.

Beaucoup d'enfants dans les quartiers en difficulté

Dans ces quartiers «en difficulté», les enfants et les adolescents sont fortement surreprésentés. Ils le sont particulièrement au Champ de Manœuvre à Soyaux, à Bel-Air / Grand-Font, à Basseau ainsi qu'à la Grande Garenne à Angoulême. Dans ce dernier, le nombre de personnes de 0 à 19 ans a progressé de 17 % entre 1999 et 2009 alors qu'il a diminué de 5 % dans la commune d'Angoulême. La jeunesse est aussi très présente à Villement à Ruelle-sur-Touvre et à La Foucaudie à Nersac. Dans les quartiers «en difficulté», les familles monoparentales et/ou nombreuses sont surreprésentées.

Par exemple, 23 % des habitants de ces quartiers vivent dans une famille monoparentale (12 % dans l'ensemble de l'agglomération). Dans les quartiers «en difficulté», les habitants vivent, en grande majorité, dans des logements sociaux. Les populations s'y renouvellent plus vite qu'ailleurs. Dans de larges zones des quartiers «en difficulté», plus de 6 ménages sur 10 habitent leur logement depuis moins de 5 ans. Dans l'agglomération, c'est moins de 4 ménages sur 10.

Entre 1999 et 2009, le nombre de chômeurs a augmenté dans le quartier de Bel-Air / Grand-Font à Angoulême. Au contraire, il a diminué dans les quartiers de Basseau et Ma Campagne. Avec les opérations de rénovation urbaine de 2009 (*encadré : aller au-delà des quartiers prioritaires*), ces deux quartiers ont plus généralement perdu de la population. Jeune en 1999, le quartier de Ma Campagne a, depuis, fortement vieilli. Malgré la baisse de population, le nombre des retraités a augmenté. Aujourd'hui, ce quartier se distingue par une plus grande mixité de revenus que les autres quartiers prioritaires : en effet, des populations plus aisées y résident. Ma Campagne s'inscrit ainsi dans la recherche de davantage de mixité sociale.

La mixité sociale, une réalité pour certains quartiers

De nombreux quartiers du GrandAngoulême se caractérisent par la diversité de leur peuplement. Familles monoparentales, couples avec ou sans enfants, personnes seules, actifs, retraités ou chômeurs se côtoient dans ces quartiers. Aucune de ces catégories de population n'est particulièrement surreprésentée. Le parc de logements y est diversifié et les revenus intermédiaires. Ce type de quartiers «mixtes» est largement prépondérant sur toute une frange nord de l'agglomération, allant du sud de Saint-Yrieix-sur-Charente à Ruelle-sur-Touvre, en passant par Gond-Pontouvre et L'Isle-d'Espagnac (*illustration 2*). Ces quartiers contribuent à l'équilibre social du territoire.

En centre-ville, les populations sont également très diverses, mais les inégalités sont beaucoup plus importantes. Une part importante, parfois même majoritaire, de la

Aller au-delà des quartiers prioritaires

En 2013, le ministère en charge de la Ville a choisi de revoir la géographie prioritaire en se fondant sur des critères de revenus et des cartes carroyées pour définir une nouvelle génération de Contrats de Ville.

Les contours des quartiers prioritaires sont anciens et parfois dépassés

Les zones urbaines sensibles (ZUS) ont été créées en 1996 et d'autres quartiers prioritaires pour la politique de la ville ont été ajoutés en 2007. Depuis 1996 et 2007, les contours de certains quartiers prioritaires ne correspondent pas ou plus à la réalité des difficultés sociales actuelles. Les mouvements de populations, des déterminants économiques et sociaux et les opérations de rénovation urbaine (ORU), ont altéré la pertinence des contours des quartiers prioritaires. S'il n'est pas aisé de séparer évolutions sociales et démographiques «spontanées» et celles induites par des ORU, il est en tout cas certain que les contours des quartiers prioritaires ne sont plus tous cohérents. À l'inverse, d'autres poches de pauvreté ont pu apparaître hors des contours des quartiers prioritaires actuels.

Une observation plus fine grâce aux données carroyées

La réforme en cours se fonde aussi sur le développement récent du carroyage, outil statistique apportant une connaissance plus fine des conditions de vie des ménages. Ainsi, dans son contour de 2007, le périmètre du quartier Sous-les-Vignes à Saint Michel englobait une grande partie de la commune avec des niveaux de revenus intermédiaires voire élevés. Le carroyage en 2013 a permis d'identifier une zone en difficulté dans la continuité du quartier de Basseau. Ainsi, une zone de difficultés sociales apparaît de la Grande Garenne (à Angoulême) au nord de Saint-Michel, en passant par un des quartiers les plus en difficulté, celui de Basseau (à Angoulême). Dans la présente étude, les noms des quartiers sont déconnectés des contours de la géographie prioritaire en vigueur depuis 2007, dont certains ont pu perdre de leur pertinence.

population de ces quartiers a des revenus élevés. En particulier, les propriétaires occupants dans le centre-ville d'Angoulême sont souvent aisés. En revanche, beaucoup de jeunes adultes vivant seuls et de populations fragiles vivent aussi dans ces quartiers «de centre-ville» (*illustration 3*). Familles monoparentales et chômeurs y sont surreprésentés, bien que moins fortement que dans les quartiers en difficulté. Ces personnes sont plus souvent locataires avec de faibles revenus. La plupart des logements de centre-ville sont très anciens. La question de la qualité des logements dans ces quartiers est une préoccupation du GrandAngoulême. Ainsi, «réinvestir et conforter les centralités urbaines par la reconquête et la réhabilitation de l'habitat ancien délaissé et dégradé» est un enjeu important identifié dans son projet de PLH (Programme Local de l'Habitat).

Cette réhabilitation concerne, entre autres, l'amélioration de la performance énergétique des logements. Ceci permet aussi de réduire la précarité énergétique.

Avec des logements souvent anciens et des revenus faibles, les étudiants sont plus touchés que les autres par cette précarité. Ces étudiants, moins nombreux que dans de grandes villes universitaires, résident essentiellement dans des quartiers «de centre-ville», en particulier à proximité du Pôle Image. De nombreux étudiants résident aussi dans les quartiers «atypiques», par exemple à proximité du centre universitaire de la Charente à La Couronne. Logiquement, le renouvellement de la population des quartiers «de centre-ville» est plus rapide que dans le reste de l'agglomération.

L'Houmeau, un quartier en mutation

La perspective de l'arrivée de la Ligne à Grande Vitesse (LGV) modifie déjà le quartier de L'Houmeau, à proximité de la gare. Ce quartier typique des quartiers «de centre-ville» concentre quelques poches de pauvreté. Les jeunes y sont très présents. Depuis 1999, le nombre de personnes actives a bondi dans ce quartier en pleine mutation. Avec le raccordement de Bordeaux au réseau LGV, certains cadres travaillant à Bordeaux pourraient choisir d'habiter plus loin. Certains viendraient-ils résider dans le GrandAngoulême ? La question se pose pour les quartiers «de centre-ville» proches de la gare, où les cadres sont déjà nombreux. À l'inverse, d'autres ménages ont préféré habiter loin de ce centre-ville.

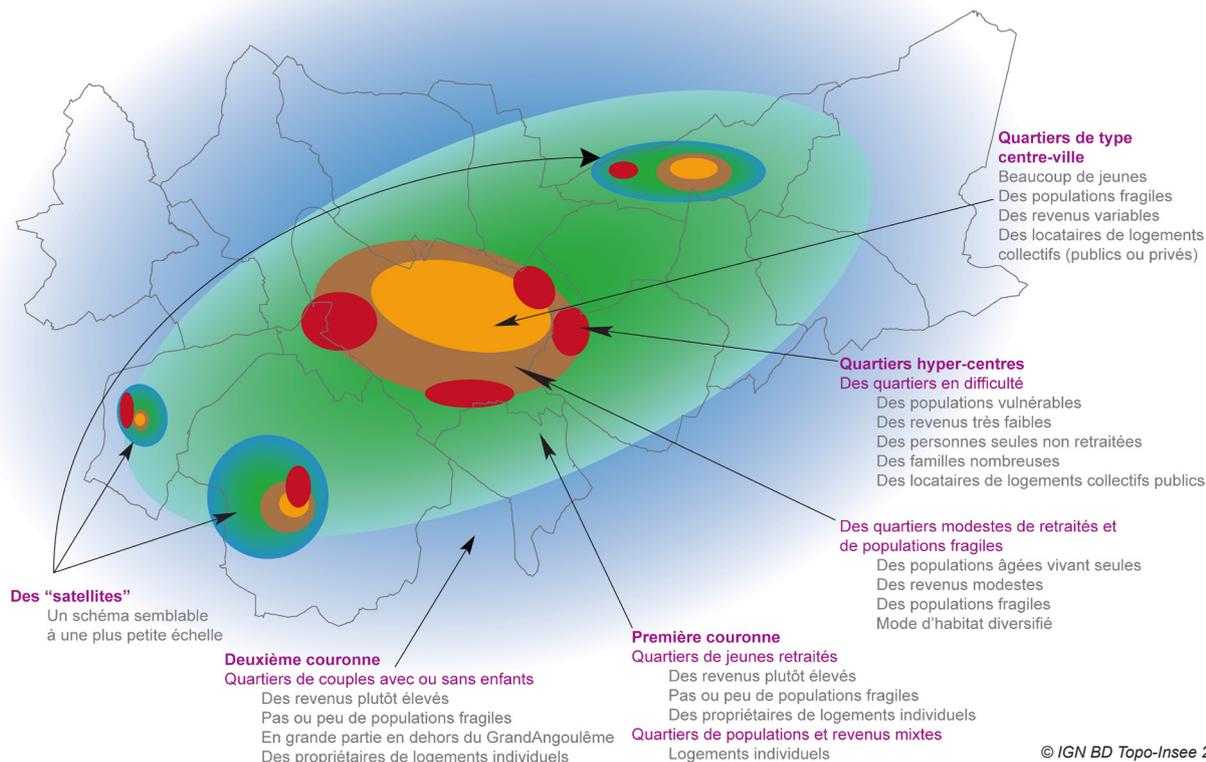
Les familles en périphérie, parfois en dehors du GrandAngoulême

Les quartiers peu denses et en périphérie de l'agglomération sont peuplés de couples en emploi avec ou sans enfant(s). Leurs revenus sont moyens ou élevés. Au sein du GrandAngoulême, ces quartiers «de familles» (illustration 2) sont surtout présents au nord de Fléac, au nord de Saint-Yrieix-sur-Charente, à Magnac-sur-Touvre, à Touvre et à Mornac. Des quartiers similaires se situent dans les communes de Champniers et de Roulet-Saint-Estèphe et sans doute dans de nombreuses autres communes hors du GrandAngoulême. La présence de familles en périphérie d'Angoulême, bien au delà des limites de l'agglomération, est caractéristique de la périurbanisation. Il s'agit d'un phénomène national. De nombreux ménages quittent les centres urbains et s'installent dans des communes périphériques moins denses, en quête d'un autre cadre de vie : accès à la propriété, pavillons, grands terrains, etc. Entre 2003 et 2008, 4 200

personnes ont ainsi déménagé de la commune d'Angoulême vers une autre commune du GrandAngoulême. Seules 2 600 personnes ont fait le chemin inverse.

Le déséquilibre des échanges entre espaces centraux et périurbains peut avoir des conséquences sur l'implantation des équipements : ils pourraient devenir surdimensionnés à certains endroits, et trop petits ailleurs. La question pourrait par exemple se poser pour les équipements scolaires. En effet, entre 1999 et 2010, le nombre d'enfants de 3 à 10 ans a baissé de 10 % dans la commune d'Angoulême et de 14 % dans celle de Soyaux, alors qu'il a bondi de plus de 25 % à Fléac et dans plusieurs communes hors du GrandAngoulême (Brie, Mouthiers-sur-Boème, Garat, Vars, Dirac). La question du lien entre équipements, habitat et emploi dépasse donc les frontières du GrandAngoulême. Au sein du SCoT de l'Angoumois, l'objectif est d'«organiser le développement autour d'espaces de vie hiérarchisés, plus qualitatifs, plus denses et mieux desservis».

Le schéma de fonctionnement urbain du GrandAngoulême (illustration 4)



Sources : RP 2009, RFL 2010, CAF 2011, travail spécifique Insee-GrandAngoulême

Cette recherche d'équilibre entre lieu de résidence et implantation des équipements pourrait aussi atténuer les problèmes d'accès aux équipements de santé. La question se pose avec d'autant plus de force que le nombre d'infirmiers et de médecins est déjà faible pour un territoire urbain : 10,4 généralistes pour 10 000 habitants dans le GrandAngoulême contre 13,1 dans les autres pôles urbains non littoraux de la région. Ce déficit de professionnels de santé est particulièrement préoccupant, car la population du GrandAngoulême est vieillissante.

Le vieillissement : une problématique spécifique pour certains quartiers

Comme partout en France, le territoire du GrandAngoulême est confronté au vieillissement de sa population. Certains quartiers du GrandAngoulême sont déjà concernés par la question du grand âge (*illustration 2*). Là cohabitent des populations à risque de pauvreté (familles monoparentales...) et des retraités, qui vivent souvent seuls ou en maison de retraite. 16 % des habitants de ces quartiers ont plus de 75 ans (10 % dans le reste de l'agglomération). Les personnes âgées ont des besoins spécifiques,

d'autant plus qu'elles deviennent dépendantes. Le coût des services à la personne peut poser problème aux plus modestes. En effet, dans ces quartiers «de retraités isolés», les revenus sont moyens voire faibles. Avec le vieillissement de la population, des emplois de services devraient malgré tout continuer à se développer. Il pourrait s'agir d'opportunités pour les chômeurs du GrandAngoulême : le développement de ces emplois et de formations adaptées permettrait de renforcer le lien social entre les habitants de différents quartiers proches géographiquement. En effet, les quartiers «de retraités isolés» sont souvent à proximité des quartiers «en difficulté» et «de centre-ville».

D'autres quartiers sont caractérisés par la présence de couples de retraités. Ils sont souvent plus jeunes que les précédents (de 60 à 75 ans). Il s'agit de quartiers de classes moyennes, comme à Linars et au nord de Touvre, ou aisés, comme à Puymoyen et au centre-ouest de Magnac-sur-Touvre. Dans ces quartiers «de retraités en couple», les logements sont souvent grands et les enfants sont en général partis. Les grandes maisons ne sont pas adaptées au maintien à domicile des personnes âgées (escaliers, entretien).

Une vision urbaine du GrandAngoulême

La présente étude propose une vision synthétique actuelle de l'ensemble des quartiers du GrandAngoulême (*illustration 4*). Certaines caractéristiques sont semblables à celles d'autres agglomérations : à Laval et Caen, les quartiers de type centre-ville sont bordés de quartiers en difficulté. Ces centres-villes sont également occupés par des étudiants et des personnes vivant seules. Les revenus y sont très hétérogènes. Par ailleurs, la présence de couples en emploi en périphérie est un phénomène observé dans l'ensemble des agglomérations françaises.

Dans les années à venir, les quartiers du GrandAngoulême seront notamment transformés par le vieillissement de la population. L'arrivée prochaine de la LGV pourrait aussi avoir des conséquences économiques et influencer sur les mouvements migratoires. Ces évolutions pourront se conjuguer et impacter différemment les divers quartiers de l'agglomération.

Frédéric BERTAUX,
Jérôme BORÉLY et Nadège PRADINES

La synthèse urbaine répond à un besoin d'approfondissement des enjeux de cohésion sociale du territoire de l'agglomération : en matière d'habitat, d'emploi, d'accompagnement des populations les plus exposées à la précarité.

La typologie de tous les quartiers du GrandAngoulême présentée dans cette synthèse doit nous aider à composer les quartiers de l'agglomération de demain par des politiques publiques capables de créer une communauté de vie sociale et culturelle bienveillante et stimulante pour chaque habitant.

La synthèse urbaine sera donc un outil d'élaboration du Contrat de Ville que nous avons la volonté de signer avec l'État et nos partenaires locaux en 2015. Ce sera aussi un outil de pilotage du Programme Local de l'Habitat (PLH) qui démarre.

Jean-François Dauré

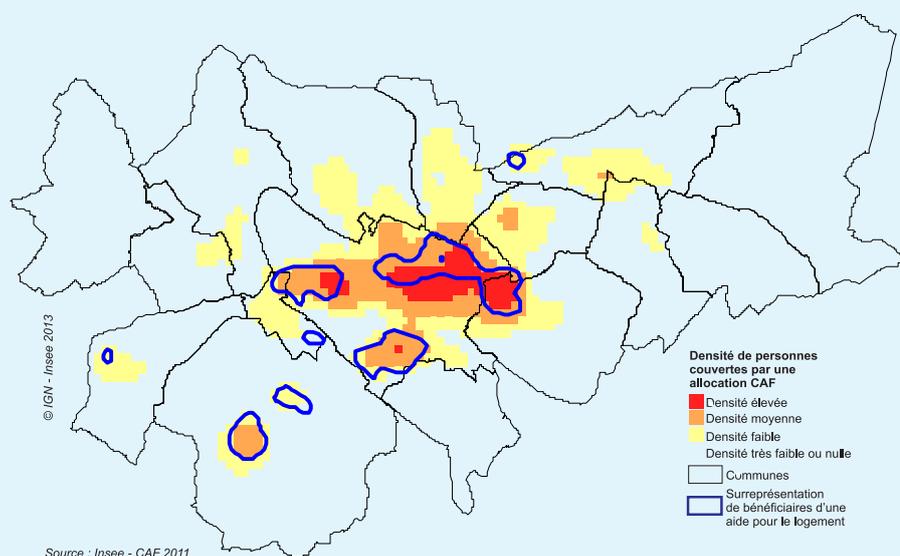
Président de la Communauté d'Agglomération du GrandAngoulême

Méthodologie : le carroyage

La majorité des données utilisées dans le cours de cette étude sont des données carroyées. Le carroyage est un découpage du territoire en une grille régulière de carreaux de 200m de côté (100m pour certaines données). Ce découpage présente de nombreux avantages. Il est suffisamment fin pour faire ressortir les particularités socioéconomiques à l'échelle des quartiers. Par ailleurs, il est construit indépendamment des zonages administratifs existants : il permet dès lors une vision impartiale des phénomènes. Il est également stable dans le temps, alors que les zonages administratifs sont régulièrement renouvelés. Cependant, la donnée carroyée ne doit pas être surinterprétée. Un message doit être retiré d'un ensemble de carreaux et non d'un carreau isolé. Le carroyage doit être utilisé avec précaution dans les zones peu peuplées afin de garantir le respect du secret statistique.

Ci-dessous un exemple de carte carroyée sur les bénéficiaires d'une aide pour le logement (*illustration 5*). On y détermine aussi des zones de surreprésentation. Une population est dite « surreprésentée » dans une zone si, en proportion, elle y est plus importante qu'ailleurs. Dans la carte ci-dessous, dans les zones entourées en bleu, la proportion de bénéficiaires d'une aide au logement parmi les personnes couvertes par une allocation CAF est plus élevée que dans le reste de l'agglomération. De nombreuses cartes établies sur ce modèle peuvent être consultées dans le dossier d'étude.

28 000 bénéficiaires d'une aide pour le logement dans le GrandAngoulême (*illustration 5*)



Note de lecture : les aplats de couleurs représentent la densité lissée de la population de référence (ensemble des bénéficiaires d'une prestation CAF). Les contours bleus délimitent les zones où les bénéficiaires d'une aide au logement sont surreprésentés par rapport à la population de référence. Les aides au logement considérées sont : l'APL (Aide Personnalisée au Logement), l'ALF (Allocation Logement à caractère Familial) et l'ALS (Allocation Logement à caractère Social).

Définitions :

Revenu fiscal par unité de consommation :

Revenu avant impôts et allocations. Certains coûts (logement, vacances,...) ne sont pas proportionnels au nombre de personnes du ménage. Pour approcher les niveaux de vie, on divise le revenu fiscal par le nombre d'unités de consommation (UC), différent du nombre de personnes : 1 UC pour le premier adulte du ménage ; 0,5 UC pour les autres personnes de 14 ans ou plus ; 0,3 UC pour les enfants de moins de 14 ans.

Population vulnérable, précaire, fragile ; population en difficulté :

Les populations en difficulté sont les populations, peinant à vivre décemment, principalement en raison de ressources financières insuffisantes. On considère, plus largement, les ménages qui sont ou pourraient devenir des ménages en difficulté. Par exemple, un chômeur peut percevoir des indemnités confortables, mais le ménage sera en difficulté s'il ne retrouve pas d'emploi d'ici à la fin de ses droits. Un retraité modeste vivant seul peut se satisfaire de son mode de vie, mais son isolement et son âge peuvent, à terme, lui poser problème : dépenses de santé croissantes, coût des services d'aide à la personne, du maintien à domicile, etc. Ces ménages dont la capacité à faire financièrement face à l'avenir est mauvaise ou incertaine sont dits « fragiles », « précaires », voire « vulnérables ».

Médiane : le revenu médian est le revenu en dessous duquel se situent 50 % des revenus. C'est de manière équivalente, le revenu au-dessus duquel se situent 50 % des revenus.

Seuil de bas revenus : seuil national fixé à 60 % de la médiane des revenus, soit 11 250 € par an pour une personne vivant seule en 2010.

Pour tout renseignement statistique

www.insee.fr/poitou-charentes

insee-contact@insee.fr

0 972 724 000 (tarification appel local)
du lundi au vendredi de 9 h à 17 h



Insee Poitou-Charentes
5 rue Sainte-Catherine - BP 557
86020 Poitiers Cedex
Tél : 05 49 30 01 01
Fax : 05 49 30 01 03
sed-poitou-charentes@insee.fr

Directrice de la publication : Fabienne LE HELLAYE
Coordination rédactionnelle : Fabienne LE HELLAYE,
Gérard MOREAU, Laurent DIAZ et Boris SIMON
ISSN 0221-1068